

APPEL À PROJETS CECAZ

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE !

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur lance son troisième APPEL À PROJETS, du 20 mars au 30 avril 2021 sur le thème : Quelles solutions pour réduire l'empreinte carbone ?

L'impact environnemental est un enjeu fortement lié à la politique RSE menée par la Caisse d'Épargne sur son territoire. Cet appel à projets permettra de soutenir les acteurs*

de l'économie sociale et solidaire de notre territoire qui proposent des solutions contribuant à une meilleure maîtrise de leur empreinte carbone.



APPEL À PROJETS
DU 20 MARS AU 30 AVRIL 2021

Quelles solutions pour réduire l'empreinte carbone ?

Graphisme : Hacia Amara - Crédit Photo : 123 RF

Devenez acteur* du changement et envoyez-nous votre **projet** avant le **30 avril 2021 !**

Dotation de 30 000 €*

EN SAVOIR PLUS

* voir conditions et modalités précisées dans le règlement disponible sur le site cecaz.projets-caisse-epargne.fr



La dotation globale s'élève à 30 000€* et sera répartie entre un ou plusieurs candidats selon la qualité des projets retenus.

Envoyez votre projet **avant le 30 avril 2021** sur cecaz.projets-caisse-epargne.fr !

* voir conditions et modalités précisées dans le règlement sur cecaz.projets-caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR